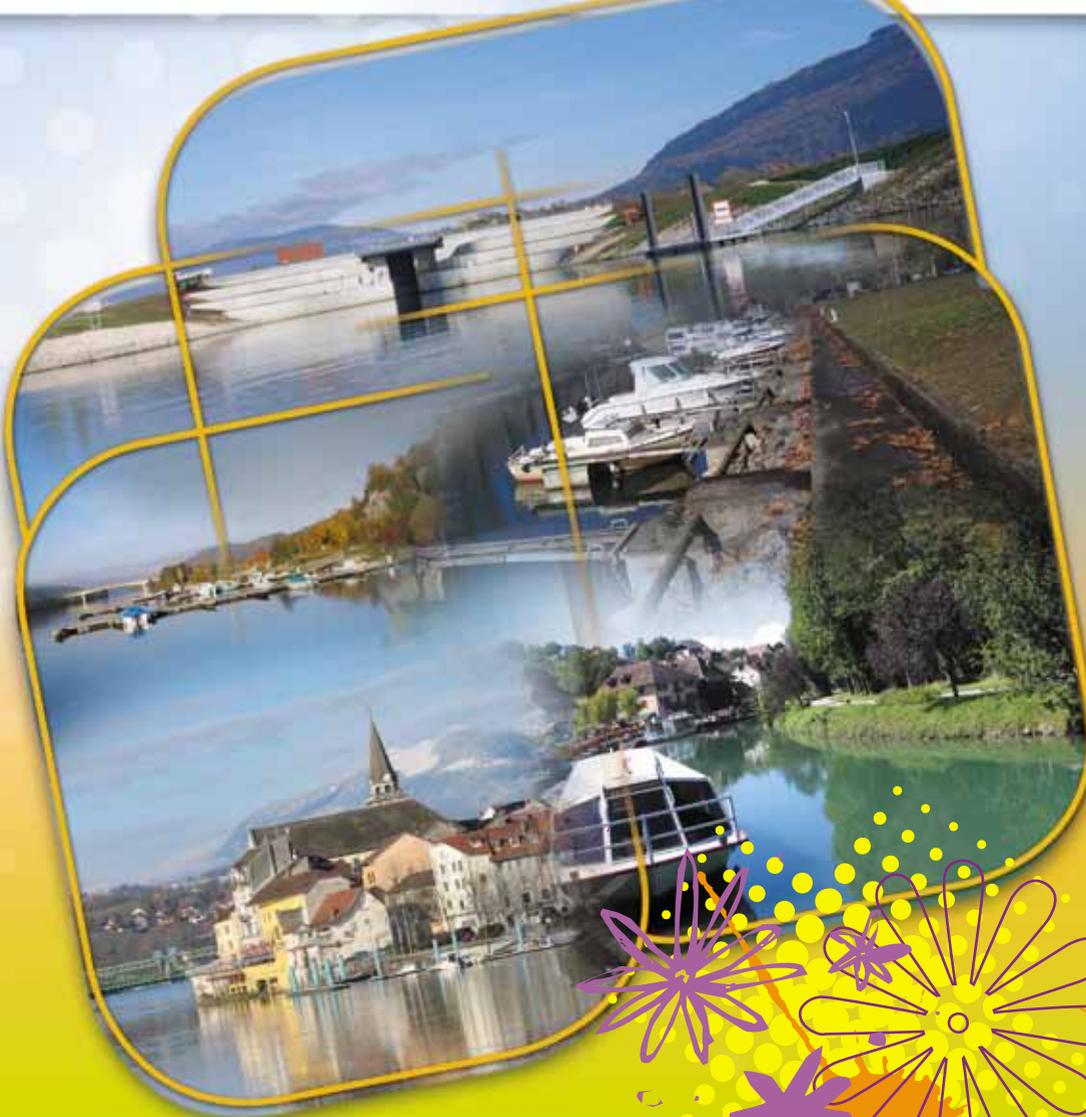


# GUIDE du PLAISANCIER sur le Haut Rhône



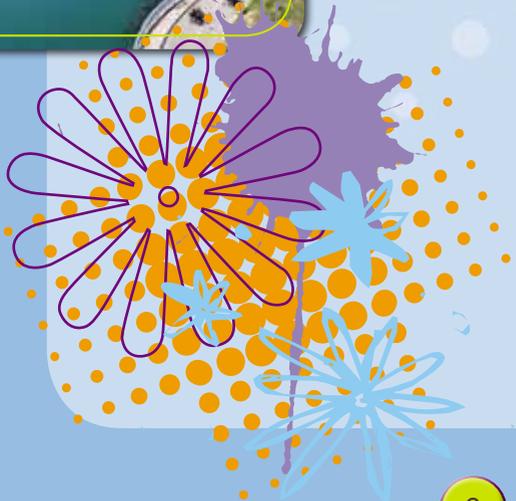
Edition 2013-2014





## SOMMAIRE

|   |      |
|---|------|
| Une idée de séjour .....                                  | p 3  |
| Navigation et sécurité .....                              | p 4  |
| Guide du « Bon Plaisancier » .....                        | p 5  |
| Rappel de la signalisation en voie fluviale .....         | p 6  |
| Les écluses .....   | p 7  |
| Carte de navigation sur le Haut Rhône .....               | p 10 |
| Fiches des ports et des haltes .....                      | p 12 |
| Temps de parcours en bateau sur le Haut Rhône .....       | p 28 |
| Bateaux à passagers et locations électriques .....        | p 29 |
| Naviguer du Haut Rhône au Lac du Bourget .....            | p 30 |
| D'autres manières de découvrir le Haut Rhône .....        | p 31 |
| La biodiversité du Haut Rhône .....                       | p 32 |
| Le Haut Rhône : Un milieu riche en histoire .....         | p 33 |
| Annuaire des partenaires et des offices de tourisme ..... | p 34 |
| Petit lexique de la navigation .....                      | p 35 |



## UNE IDÉE DE SÉJOUR ?

Que diriez-vous d'un mini séjour pour découvrir le Haut Rhône par la voie fluviale en mêlant navigation et découvertes ? Quatre jours pour visiter trois départements sur un fleuve qui fut longtemps une frontière historique entre le royaume de Sardaigne auquel appartenait la Savoie et la France.

Tous les temps de parcours restent indicatifs et sont calculés à la vitesse maximale autorisée de 18 Km/h. Ils incluent les temps nécessaires aux passages des écluses.

Concernant les hébergements, la plupart des campings sont équipés de chalets ou d'HLL pouvant vous accueillir. S'ils sont prévenus à l'avance, les hôteliers situés à proximité peuvent venir vous chercher à la halte fluviale si celle-ci est peu éloignée (Belley, Champagnieux).

### JOUR 1 :

► **Matin** : départ du lac du Bourget, passage de l'écluse de Savière, halte en face de l'écluse au restaurant de la Paillère pour le déjeuner. Visite de la cuivrerie.

► **Départ vers 16h00**, navigation jusqu'à Seyssel (environ 1h40). Soirée et nuit à Seyssel en hôtel ou camping.



### JOUR 2 :

► **Matin** : visite de la Maison du Haut Rhône : expositions et film racontant l'épopée de la construction du barrage de Génissiat en pleine seconde guerre mondiale.

► **Puis navigation d'environ 2h20** jusqu'à Belley. Halte pour la nuit dans l'un des hôtels de Belley situé à 2,5 km de la halte. Soirée dans la vieille ville de Belley, qui a accueilli de nombreux ordres religieux qui marquent l'architecture de la ville.

► **Après midi** : visite du musée Escale Haut Rhône et nuit à la Bruyère (camping ou Maison des Isles) ou reprise du bateau pour aller à Champagnieux en Savoie à 10 minutes (hôtel).

### JOUR 4 :

► **Navigation de retour jusqu'au lac du Bourget** en environ 4h30 de navigation jusqu'au début du lac du Bourget. Arrêt et visites possibles à Chanaz : visite du village, de son moulin, du musée gallo-romain...

### JOUR 3 :

► **Navigation en descendant le Rhône**, aller retour dans le défilé de Pierre Châtel (gorges), navigation jusqu'à la halte de Brégnier Cordon en environ 2h00.

Les Offices de Tourisme (p34) sont là pour vous aider à concevoir votre séjour !

# NAVIGATION & SÉCURITÉ

La navigation sur le Rhône nécessite l'acquittement d'une vignette auprès de VNF, disponible sur internet : [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr). Il est essentiel de vérifier auprès des Voies navigables de France que vous êtes en possession de tous les documents et autorisations nécessaires.

## AVANT TOUT DÉPART :

Vous devez connaître les textes de réglementation de la navigation de plaisance :

- ▶ Le Règlement Général de Police (RGP) de navigation intérieure.
- ▶ Les Règlements Particuliers de Police (RPP) spécifiques à chaque aménagement pour le Haut Rhône et le Canal de Savière, consultables en mairie.
- ▶ Les avis à la batellerie ([www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)).

## VOUS DEVEZ VÉRIFIER L'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE :

- ▶ 2 amarres, chacune d'une longueur supérieure ou égale à la longueur du bateau, avec une longueur minimale de 5 mètres ;
- ▶ 1 brassière de sauvetage approuvée ou marquée CE par personne embarquée ;
- ▶ 1 gaffe ;
- ▶ 1 écope reliée par un bout de bateau, sauf si le cockpit est autovideur, pour les bateaux d'une longueur inférieure ou égale à 5 mètres ;
- ▶ 1 seau rigide de 7 litres muni d'un bout pour les bateaux d'une longueur supérieur à 5 mètres ;
- ▶ 1 chaumard à l'avant et un dispositif permettant le remorquage à l'arrière ;
- ▶ 1 gonfleur pour les embarcations pneumatiques ;
- ▶ 1 boîte de secours ;
- ▶ 1 bouée couronne approuvée ou marquée CE ;
- ▶ Des appareils de mouillage ;
- ▶ 1 ou plusieurs extincteurs approuvés ou marqués CE ;
- ▶ 2 avirons ou 1 godille avec dispositif de nage ou une pagaie pour les bateaux dont la longueur est inférieure ou égale à 8 mètres ;
- ▶ Pour les moteurs à essence, un dispositif de sécurité coupant automatiquement l'allumage ou à défaut les gaz, en cas d'éjection ou de malaise du pilote, lorsque la puissance réelle maximum du ou des moteurs est supérieure ou égale à 4,5kW.

## VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT CONSULTER LA MÉTÉO ET LES CONDITIONS DE NAVIGATION (conditions particulières : étiage, crues, chasses, travaux, fermeture des écluses...):

- ▶ Vous trouverez des informations utiles sur :  
[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr) : avis à la batellerie ou [www.inforhone.fr](http://www.inforhone.fr) - Tel : 08 20 10 10 20 (serveur vocal interactif facturé 0.12€ TTC/min depuis un poste fixe).

## COORDONNÉES UTILES :

- Compagnie Nationale du Rhône : [cnr.belley@cnr.tm.fr](mailto:cnr.belley@cnr.tm.fr) - 04 79 81 31 36 (heures ouvrables)
- [www.inforhone.fr](http://www.inforhone.fr)
- Samu : 15 / Pompiers : 18
- Police / Gendarmerie : 17
- Urgence (Portable Uniquement) : 112
- Voies Navigables de France : 04 78 69 60 70

# NAVIGATION & SÉCURITÉ

## Guide du "Bon Plaisancier"

### UN ESPACE À PARTAGER !

Le Rhône est un espace de partage où se pratiquent de multiples activités : canoë kayak, aviron, pêche, vélo, randonnées pédestres et découverte de l'environnement. Merci à chacun de respecter ces activités et d'être courtois avec les autres usagers du Rhône. Les aménagements liés au canoë kayak sont généralement situés en rive gauche. Si vous croisez des kayakistes, merci de leur laisser l'accès possible à cette rive.

### UN ESPACE À PRÉSERVER !

Le fleuve recèle de nombreux milieux naturels d'une grande diversité et d'une grande richesse biologique. Il est impératif d'adopter un comportement d'éco-plaisancier et de :

- ▶ Ramasser, trier et évacuer ses déchets
- ▶ Choisir des produits d'entretien biodégradables
- ▶ Choisir des contenants lourds pour éviter les envois
- ▶ Naviguer avec prudence à proximité de la faune
- ▶ Éviter les activités bruyantes
- ▶ Utiliser des cuves à eaux noires
- ▶ Vidanger les cuves d'eaux usées uniquement aux emplacements prévus
- ▶ Remplir prudemment le réservoir de carburant

### DES RÈGLES À RESPECTER !

- ▶ Appliquer le code de la navigation fluviale et la réglementation de plaisance
- ▶ Naviguer uniquement dans les zones autorisées
- ▶ Respecter les équipements mis à votre disposition
- ▶ Être attentif aux courants et aux remous
- ▶ Ne pas s'amarrer aux arbres, poteaux ou garde-corps...
- ▶ Adapter votre vitesse aux conditions de navigation
- ▶ Garder une veille constante
- ▶ Être courtois avec les autres usagers
- ▶ Ne pas faire la course avec les autres usagers
- ▶ Respecter les règles visuelles et sonores aux écluses

### RAPPEL : CARACTÉRISTIQUES DE NAVIGATION SUR LE HAUT RHÔNE

- ▶ Les vitesses de navigation sont : 18 km/h sur le Rhône, 6 km/h dans la bande de rive, 5 km/h sur le canal de Savière.
- ▶ Largeur du chenal de navigation : 16 mètres minimum
- ▶ Hauteur minimum sous pont : 6 mètres (sauf pont de Seyssel)
- ▶ Mouillage garanti dans le chenal : 2 mètres

# RAPPEL DE SIGNALISATION

*en voie fluviale*

## LA SIGNALISATION DU CODE DE LA NAVIGATION PRÉSENTE :

### Les signaux d'interdiction :



### Les signaux d'obligation :



### Les signaux de restriction :



### Les signaux d'indication :

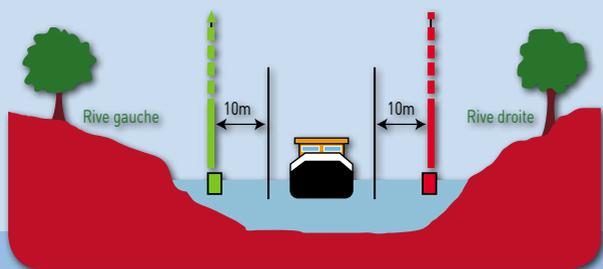


Le chenal de navigation est matérialisé dans les zones les plus délicates grâce à des balises rouges et vertes. Ces balises ne sont pas systématiquement l'une en face de l'autre.

Les rouges sont en rive droite, les vertes sont en rive gauche (dans le sens du courant).

Le chenal de navigation passe à 10 mètres des balises.

**! EN DEHORS DE CE CHENAL, LA NAVIGATION EST À VOS RISQUES ET PERILS !**



# LES ÉCLUSES DU HAUT RHÔNE

Il existe 5 écluses sur le Haut-Rhône ouvertes aux plaisanciers : 2 pour le passage de Belley, 2 pour le passage de Chautagne et 1 à Chanaz. Le passage de ces écluses est gratuit.

Les écluses permettent aux bateaux de franchir des dénivellations créées par les centrales hydro-électriques et leurs barrages gérés par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Elles se composent d'un sas dans lequel on fait varier le niveau de l'eau. Il est isolé des biefs amont et aval par des portes et des vannes de remplissage et de vidange.



## ÉCLUSES DE BELLEY ET DE CHAUTAGNE

Les écluses de Belley et de Chautagne fonctionnent en mode semi-automatique. Vous commandez vous-même l'exploitation sous contrôle d'un automatisme de gestion. Il est obligatoire **de rester dans les embarcations** pendant l'éclusage et de respecter la signalisation environnante.

Les bateaux à passagers sont prioritaires à l'entrée des écluses de Belley et Chautagne.

**Aucun éclusier n'est présent sur place, une borne d'appel au droit des organes de manœuvres vous permet de joindre un exploitant en cas de problème.**

ACCÈS INTERDIT  
(écluse fermée)

**ROUGE**

ACCÈS INTERDIT  
(écluse en préparation)

**ROUGE - VERT**

ACCÈS AUTORISÉ

**VERT**

## ÉCLUSE DE SAVIÈRE :

L'écluse de Savière fonctionne en mode semi-automatique. Il est nécessaire de descendre de l'embarcation pour la manipulation et ainsi procéder à l'éclusage.

La priorité de passage à l'écluse de Savière est accordée aux bateaux à passagers entre 15h et 16h et entre 17h et 18h.

**Aucun éclusier n'est présent sur place.**



**LES EMBARCATIONS MOTORISÉES ET LES VÉHICULES NAUTIQUES À MOTEUR (JET SKI, SCOOTERS DES MERS...) SONT INTERDITS À L'ÉCLUSAGE.**

# LE PASSAGE DES ÉCLUSES

## CARACTÉRISTIQUES DES ÉCLUSES

| Écluses   | Point kilométrique | Hauteur de Chute | Taille des Écluses                | Rive   |
|-----------|--------------------|------------------|-----------------------------------|--------|
| Chautagne | Pk 5,5 du canal    | 16m              | Longueur : 40m<br>Largeur : 5,25m | Gauche |
| Belley    | Pk 13 du canal     | 17m              | Longueur : 40m<br>Largeur : 5,25m | Gauche |
| Savière   | Pk 132             |                  | Longueur : 18m<br>Largeur : 5,25m | Gauche |

## DISPONIBILITÉS

Les écluses de Chautagne et Belley sont ouvertes :

- ▶ Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 8h00-17h00
- ▶ Du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai : 6h30-20h30
- ▶ Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août : 6h30-22h00
- ▶ Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre : 6h30-20h30

Elles sont fermées :

- ▶ Les 1<sup>er</sup> janvier, 11 novembre et 25 décembre
- ▶ Pendant les chômages, pour entretien et maintenance (généralement en mars)

L'écluse de Savière est ouverte :

- ▶ 24h/24 tout au long de l'année.



©Photothèque CNR



Il existe un guide complet réalisé par la CNR, lié au fonctionnement et aux passages des écluses, traduit en anglais et en allemand. Cette plaquette peut être téléchargée sur le site de la CNR. [www.cnr.tm.fr](http://www.cnr.tm.fr), onglet « navigation » puis « informations utiles » puis « guide passage des écluses du Haut Rhône » et est disponible en format papier dans les offices de tourisme du territoire du Haut-Rhône.

# LE PASSAGE DES ÉCLUSES

## de Chautagne et de Belley

### RÈGLES D'USAGE

Les éclusages se font à un ou plusieurs bateaux, selon les arrivées, entre plaisanciers et embarcations de passagers. En cas de circulation dense, notamment en période estivale, les temps d'attente peuvent être plus importants. Il convient de garder son calme et de respecter l'ordre de présentation des bateaux.



©Photothèque CNR

**Attention : ces règles d'éclusage ne sont pas valables pour l'écluse de Savière**

### Lors de l'attente d'éclusage :

- ▶ Se maintenir sur la rive du côté de l'écluse
- ▶ Ne jamais s'approcher des ouvrages hydroélectriques
- ▶ Utiliser les pontons flottants pour s'amarrer
- ▶ Mettre les gilets de sauvetage (obligatoire aux passages des écluses)
- ▶ Veiller à ne pas gêner la sortie d'un bateau

### L'entrée dans l'écluse

- ▶ Respecter la signalisation
- ▶ Aller **AU FOND DU SAS À TRIBORD** pour la manipulation,
- ▶ Utiliser les bollards flottants disponibles les plus proches de la porte fermée pour s'amarrer (**Ne pas s'amarrer en couple ou à un bollard coulé, ne jamais utiliser les échelles de service pour l'amarrage**).
- ▶ Actionner la tirette verte (il y a également une tirette rouge qui commande l'arrêt de l'éclusage).
- ▶ Protéger la coque du bateau avec des défenses flottantes
- ▶ Rester hors de la zone de manœuvre des portes

### Lors de l'éclusage

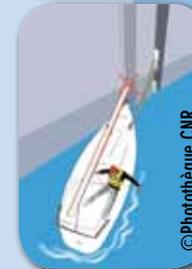
- ▶ Arrêter le moteur
- ▶ Respecter la signalisation et les messages sonores
- ▶ Être extrêmement attentif au déroulement de l'opération
- ▶ Éviter les déplacements de personnes à bord des bateaux
- ▶ Surveiller la mobilité des bollards
- ▶ Couper l'amarre si le bollard est bloqué

### La sortie de l'écluse

- ▶ Respecter la signalisation visuelle et sonore
- ▶ Attendre le feu vert
- ▶ Libérer les amarres
- ▶ Ramener à bord tous les cordages
- ▶ Respecter l'ordre de sortie selon la place des bateaux



©Photothèque CNR



©Photothèque CNR



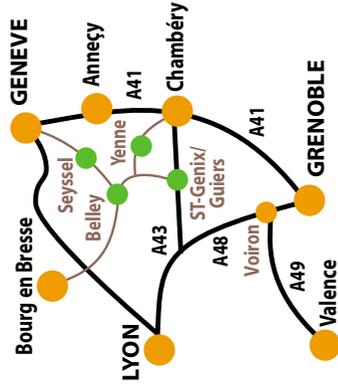
©Photothèque CNR

# PORTS ET HALTES DÉTAILLÉS SUR LE HAUT RHÔNE

PORTS ET HALTES DÉTAILLÉS DANS LES PAGES SUIVANTES

**En rouge** les zones où la navigation motorisée est autorisée

**- - -** Navigation autorisée mais chenal non garanti.



**1** PORT DE SEYSSEL (HAUTE SAVOIE)

**2** SEYSSEL (AIN)  
Usine de Seyssel

**3** BASE DE LOISIRS DE SEYSSEL (AIN)

**4** ROTISSERIE DU FIER

Barrage de Motz



Écluses de Chautagne



Vers le lac du Bourget :  
Voir page 30

Vers la Vallée Bleue, les ports de Montalieu et Briord  
Voir page 26

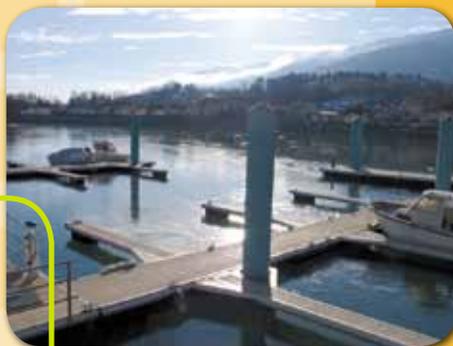
Haute-Savoie

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 57' 24.9402''
- ▶ Longitude : E 5° 50' 1.233''
- ▶ PK : 150
- ▶ Rive gauche
- ▶ Nombre d'anneaux : 24
- ▶ 24 places de port louées à l'année.
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Electricité et eau à quai
- ▶ Mairie : 04 50 59 27 67

## À PROXIMITÉ

- ▶ Sanitaires
- ▶ Commerces
- ▶ Services liés à la navigation (page 34)



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna
- ▶ Sur place :  
Visite des bourgs historiques de Seyssel.  
Visite de la Maison du Haut Rhône :  
expositions permanentes et temporaires

*Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme  
du Pays de Seyssel.*

Ain

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 57' 26.2296''
- ▶ Longitude : E 5° 49' 56.2902''
- ▶ PK : 150
- ▶ Rive droite : 4 places de halte
- ▶ Mairie : 04 50 56 21 55

## À PROXIMITÉ

- ▶ Commerces
- ▶ Services liés à la navigation (page 34)



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Visite des bourgs historiques de Seyssel.
- ▶ Base de loisirs à 500 mètres :  
location canoë kayak, location de vélos

*Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme  
du Pays de Seyssel.*

# HALTE DE LA BASE DE LOISIRS DE SEYSSEL

Ain

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 56' 52.6236"
- ▶ Longitude : E 5° 50' 0.1716"
- ▶ PK : 148,9.
- ▶ Nombre d'anneaux : 5
- ▶ Base de loisirs située en rive droite du Rhône.
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Mairie : 04 50 56 21 55

## À PROXIMITÉ

- ▶ Sanitaires
- ▶ Restaurant
- ▶ Services liés à la navigation (page 34)



Attention ce plan d'eau accueille des activités de pédalo, planche à voile, de canoë.  
MERCI D'ÊTRE PRUDENT ET DE RÉDUIRE VOTRE VITESSE.



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Location vélos, pédalos, canoë kayak
  - ▶ Aire de pique nique avec plan d'eau de baignade aménagé
- Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme du Pays de Seyssel.*

# HALTE DE LA RÔTISSERIE DU FIER

Seyssel Haute-Savoie

*Halte réservée à la clientèle du restaurant.*

L'embouchure du Fier se trouve en rive gauche du Rhône. Remonter le Fier sur environ 1 km. Prudence en navigant il y a peu de tirant d'eau. Le restaurant se trouve en rive droite du Fier juste en amont du pont.

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 55' 56.73"
- ▶ Longitude : E 5° 50' 11.0832"
- ▶ PK : 148.
- ▶ Nombre d'anneaux : 2
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Restaurant : 04 50 59 21 64



## ÉCLUSE DE CHAUTAGNE PK 5,5

- ▶ Chute de 16 mètres répartie en deux écluses. L'écluse aval a une chute de 7 mètres, l'écluse amont, une chute de 10 mètres. Le temps total d'éclusage depuis l'entrée à l'écluse aval jusqu'à la sortie de l'écluse amont est d'environ 1 heure. Il est important de bien respecter les messages sonores.

Ain

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 48' 57.204''
- ▶ Longitude : E 5° 46' 59.1522''
- ▶ PK : 132,6 - halte en rive droite
- ▶ Nombre d'anneaux : 5
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Mairie : 04 79 42 15 43

## À PROXIMITÉ

- ▶ Aire de pique nique
- ▶ Hôtel restaurant
- ▶ Services liés à la navigation (page 34)



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Sur place : visite de la cuivrierie artisanale.
- ▶ Lieu de départ de promenades en bateau

*Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme de Culoz.*

Savoie

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 48' 42.5586''
- ▶ Longitude : E 5° 47' 14.9526''
- ▶ PK : 132 - port en rive gauche, au delà du passage de l'écluse de Savière.
- ▶ Possibilité de location pour une nuitée.
- ▶ Nombre d'anneaux : 134
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Electricité et eau à quai
- ▶ Mairie : 04 79 54 59 58

## À PROXIMITÉ

- ▶ Sanitaires
- ▶ Aire de pique nique
- ▶ Restaurants
- ▶ Tous commerces
- ▶ Services liés à la navigation (page 34)

## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Visites : Musée gallo-romain de Chanaz
- ▶ Moulin traditionnel à huile de noix et noisettes.
- ▶ Accès direct à la ViaRhôna
- ▶ Lieu de départ de promenades en bateau
- ▶ Accès au lac du Bourget par le canal de Savière



## ÉCLUSE DE SAVIÈRE PK 132

Pour procéder à l'éclusage il est nécessaire de descendre de l'embarcation.

*Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme de Chautagne ou la Maison du Tourisme de Chanaz.*

Ain

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 46' 33.564''
- ▶ Longitude : E 5° 46' 4.4256''
- ▶ PK : 4 Canal de Belley
- ▶ Halte en rive gauche
- ▶ Nombre d'anneaux : 3
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Mairie : 04 79 42 16 33

## À PROXIMITÉ

- ▶ Sanitaires
- ▶ Restaurant
- ▶ Aire de pique nique



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna
- ▶ Plage aménagée avec jeux pour enfants

Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme Belley Bas Bugey.

Ain

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 45' 59.6154''
- ▶ Longitude : E 5° 45' 41.6376''
- ▶ PK : 5 Canal de Belley
- ▶ Port en rive gauche
- ▶ Pas de halte possible
- ▶ Nombre d'anneaux : 132
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Electricité et eau à quai
- ▶ Mairie : 04 79 42 10 03

## À PROXIMITÉ

- ▶ Sanitaires
- ▶ Aire de pique nique
- ▶ Restaurants
- ▶ Camping



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna
- ▶ Aire de jeux pour enfants
- ▶ À 300 m : plage

Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme Belley Bas Bugey.

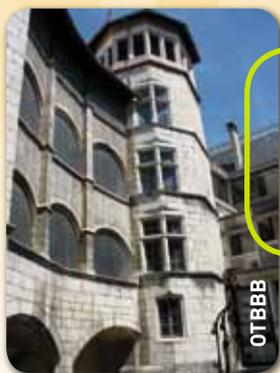
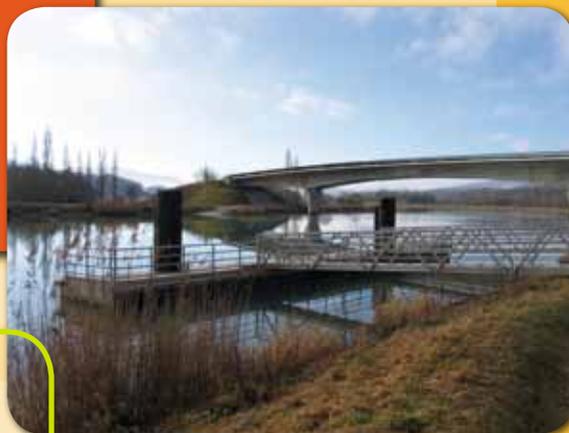
Ain

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 45' 19.7382''
- ▶ Longitude : E 5° 42' 33.6924''
- ▶ PK : 9,5 Canal de Belley
- ▶ Halte en rive droite
- ▶ Nombre d'anneaux : 8
- ▶ Rampe de mise à l'eau (en rive gauche)
- ▶ Mairie : 04 79 42 23 20

## À PROXIMITÉ

- ▶ Centre commercial et divers commerces



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna
- ▶ Visite de la ville, patrie de Brillat-Savarin (éminent gastronome) de la Cathédrale, de la distillerie Kario.

Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme Belley Bas Bugéy.

Ain

## «LES ÉCASSAZ»

## À PROXIMITÉ

- ▶ Aire de pique nique
- ▶ Club d'aviron
- ▶ Restaurant



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna

## ÉCLUSE DE BELLEY PK 13

Chute de 17 mètres répartie en deux écluses. L'écluse aval a une chute de 7 mètres, l'écluse amont, une chute de 10 mètres. Le temps total d'éclusage depuis l'entrée à l'écluse aval jusqu'à la sortie de l'écluse amont est d'environ 1 heure.

Il est important de bien respecter les messages sonores.

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 44' 15.939''
- ▶ Longitude : E 5° 42' 23.205''
- ▶ PK : 11,5 Canal de Belley
- ▶ Halte en rive gauche
- ▶ Nombre d'anneaux : 8
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Mairie : 04 79 81 92 15



Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme Belley Bas Bugéy.

*en cours de construction**Ain* **Livraison prévue pour le printemps-été 2014****FICHE TECHNIQUE**

- ▶ Latitude : N 45° 43' 31.5618''
- ▶ Longitude : E 5° 42' 11.232''
- ▶ PK : 13 Canal de Belley
- ▶ Port en rive gauche entre les deux écluses
- ▶ Nombre d'anneaux : 120
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Electricité et eau à quai
- ▶ Carburant sur le port
- ▶ Récupération des eaux usées
- ▶ Informations : Communauté de communes Belley Bas Bugéy : 04.79.81.41.05

**À VOIR, À FAIRE**

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna



CCBBB



CCBBB

**À PROXIMITÉ**

- ▶ Sanitaires
- ▶ Capitainerie
- ▶ Restaurant
- ▶ Hébergements touristiques
- ▶ Commerces
- ▶ Services aux plaisanciers
- ▶ Plaine de jeux

*Savoie***À PROXIMITÉ**

- (2 km en aval)
- ▶ Restaurants
- ▶ Hôtels

**À VOIR, À FAIRE**

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna
- ▶ Liaison vers Saint Genix sur Guiers (7km)
- ▶ Itinéraire de découverte à vélo : Boucle Galletti.

**FICHE TECHNIQUE**

- ▶ Latitude : N 45° 38' 19.9782''
- ▶ Longitude : E 5° 40' 55.6854''
- ▶ PK : 105
- ▶ Halte en rive gauche en amont du barrage de Champagneux
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Mairie : 04 76 31 71 76



J.CARRON CABARET

*Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme Belley Bas Bugéy.*

*Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme du Pays de Seyssel.*

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 38' 21.0726''
- ▶ Longitude : E 5° 38' 48.2094''
- ▶ PK : 0,75 Canal de Brégnier Cordon
- ▶ Port et halte en rive droite
- ▶ Nombre d'anneaux : 110
- ▶ Halte journalière : 3
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Electricité et eau à quai
- ▶ Mairie : 04 79 87 23 84

## À PROXIMITÉ

- ▶ Sanitaires
- ▶ Restaurants
- ▶ Camping
- ▶ Services liés à la navigation (page 34)



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna.
- ▶ À 500 mètres : Base de loisirs du plan d'eau de Cuchet
- ▶ À 1,5 km : Musée Escale Haut Rhône
- ▶ À 2,5 km : Musée mémorial des enfants d'Izieu

*Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme  
Belley Bas Bugéy.*

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 38' 24.7704''
- ▶ Longitude : E 5° 38' 1.1286''
- ▶ PK : 1,75 Canal de Brégnier Cordon
- ▶ Halte en rive droite située au hameau de « Pluis », commune d'IZIEU
- ▶ Nombre d'anneaux : 6
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Mairie : 04 79 87 21 15

## À PROXIMITÉ

- ▶ Sanitaires
- ▶ Petits commerces
- ▶ Restaurants
- ▶ Camping
- ▶ Services liés à la navigation à 1,5 km (page 34)



## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna.
- ▶ À 500 mètres : Musée Escale Haut Rhône
- ▶ À 1,5 km : Musée mémorial des enfants d'Izieu
- ▶ Sentier «des lînes et des îles» :  
Départ parking de la zone artisanale de la Bruyère.
- ▶ Sentier de l'eau : Départ derrière l'église. Itinéraire de 7 km, dénivelé 200m.
- ▶ Panoramas sur le Rhône et découverte de la vallée du Gland.

*Pour plus d'informations, contacter l'Office de Tourisme  
de Lhuis et Izieu.*

# Transbordement de L'usine hydroélectrique de BRÉGNIER CORDON

Ain

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 39' 14.6406''
- ▶ Longitude : E 5° 36' 15.5298''
- ▶ PK : 5 Canal de Brégnier Cordon.
- ▶ Rampe de mise à l'eau

Caractéristiques maximales des bateaux pour être transportés :

|          |         |
|----------|---------|
| Longueur | 9,5 m   |
| Largeur  | 3,4 m   |
| Hauteur  | 2,2 m   |
| Poids    | 3500 kg |



## SERVICE DE TRANSBORDEMENT

Il est possible de franchir en toute sécurité cette usine grâce à ce service proposé par la CNR. Il faut s'amarrer à l'amont

ou à l'aval de l'usine sur les appontements prévus à cet effet. Vous trouverez deux cabines téléphoniques dans lesquelles se trouvent deux boutons. Le bouton n°1 vous met automatiquement en communication avec le prestataire qui réalise les transbordements. Le bouton n°2 appelle directement à l'état major des sapeurs pompiers de l'Ain.

## DESCENTE DU RHÔNE VERS MONTALIEU LA VALLÉE BLEUE

Passé l'usine de Brégnier Cordon, il est possible de poursuivre la descente du Rhône. Attention, à l'aval du pont d'Evieu, il n'y a pas de chenal de navigation matérialisé, et **aucun chenal garanti**. Vous pourrez passer le port de Briord (dans l'Ain) en rive gauche, rejoindre la Vallée bleue ([www.valleebleue.org](http://www.valleebleue.org)) dans le département de l'Isère qui propose de nombreuses activités nautiques. A 4 km à l'aval, se trouve le barrage de Sault Brénaz.

- ▶ De Groslée à Briord : 11,2 km soit environ 40 min
- ▶ De Groslée à Montalieu : 19 km soit 1 h 05



# GROSLÉE

15

Ain

## À PROXIMITÉ

- ▶ Restaurant
- ▶ Aire de pique-nique



Escale Haut Rhône

## FICHE TECHNIQUE

- ▶ Latitude : N 45° 42' 42.303''
- ▶ Longitude : E 5° 33' 4.1508''
- ▶ PK : 85.
- ▶ Rive droite
- ▶ Nombre d'anneaux : 4
- ▶ Rampe de mise à l'eau
- ▶ Mairie : 04 74 39 70 43



Bernard Vivier

## À VOIR, À FAIRE

- ▶ Accès direct à la ViaRhôna
- ▶ Exposition du bac à trailla et de l'installation d'art contemporain de Catherine Baas «Barques sédimentées».

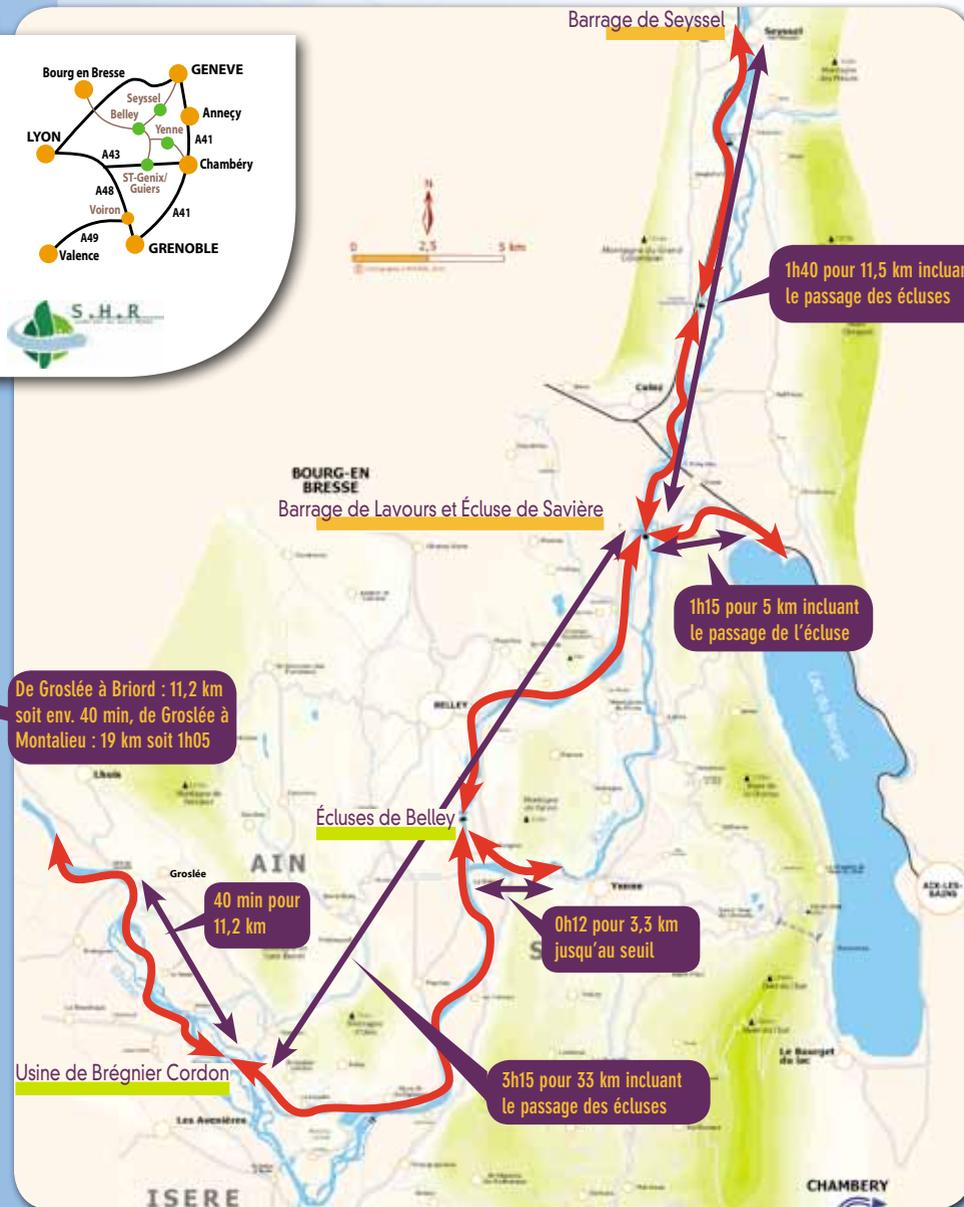


Pour plus d'informations, contacter l'Office Tourisme de Lhuis et Jzeu.

# ORDRE ET GRANDEUR...

## des temps de parcours en bateau sur le Haut Rhône

Les conditions de navigation peuvent changer de façon très importante selon le débit du fleuve. Les temps donnés ci-après correspondent à une situation normale, en dehors des crues, et restent indicatifs. Les temps de parcours sont donnés depuis le franchissement de l'écluse de Savière.



Cartographie de fonds : SMAPS

# BATEAUX À PASSAGERS ET LOCATIONS ÉLECTRIQUES

## Compagnie des bateaux du lac du Bourget et du Haut Rhône

Jardin des belles rives  
Le Grand Port  
73100 Aix les bains  
Tél. 04 79 63 45 00

- Site : [www.compagniedesbateauxdulac.fr](http://www.compagniedesbateauxdulac.fr)
- Activité : croisières promenades



Compagnie des bateaux du lac



Yann Lefebvre

### Bateau Canal

Place de Boigne  
73310 Chanaz  
Tél. 04 79 54 51 80 - Fax : 04 79 54 20 02  
Email : [contact@bateaucanal.com](mailto:contact@bateaucanal.com)

- Site : [www.bateaucanal.com](http://www.bateaucanal.com)
- Activité : croisières promenades et location d'embarcations électriques



Yann Lefebvre

### Chanaz Croisières

Chef Lieu  
73310 Chanaz  
Tél. 04 79 35 88 85 / 06 26 88 08 35  
E-mail : [info@chanaz-croisieres.fr](mailto:info@chanaz-croisieres.fr)

- Site : [www.chanaz-croisieres.fr](http://www.chanaz-croisieres.fr)
- Activité : croisières promenades et location d'embarcations électriques



Chanaz Croisières

# NAVIGUER DU HAUT RHÔNE

## AU LAC DU BOURGET

### Le canal de Savière

Le canal de Savière, sans doute anciennement aménagé pour la navigation, assure la liaison entre le lac du Bourget et le Rhône ; il sert ainsi d'exutoire aux eaux du lac qui s'écoulent vers le fleuve. Ce canal présente la particularité de pouvoir couler dans les deux sens. En temps normal, les eaux du lac du Bourget coulent vers le Rhône. Lorsque ce dernier est en crue, le courant s'inverse et le Rhône se déverse dans le lac du Bourget. D'une longueur de 5 km, le canal de Savière est limité à une vitesse de navigation de 5 km/h.



### Le lac du Bourget

Le lac du Bourget est le plus grand lac naturel de France. Il a une longueur de 18 km pour 3,5 km de large. Les principales règles de navigation sont : une bande de rive de 200 mètres de large où la vitesse est limitée à 5 km/h. Ailleurs, elle est limitée à 80 Km/h, de jour, pour les bateaux de plaisance. Des haltes ou pontons d'accueil existent sur les ports. L'arrêt quelques heures y est gratuit, et devient payant pour une nuitée. Durant la période estivale, l'accès aux rampes de mise à l'eau est payant.

Informations : [www.agglo-lacdubourget.fr](http://www.agglo-lacdubourget.fr)



E-Com-Photos.eu C. Faudot

# D'AUTRES MANIÈRES DE...

## découvrir le Haut Rhône

### A Vélo ou en Roller

La ViaRhôna sera bientôt l'axe majeur de découverte du Rhône. Entre Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie, plus de 50 km de véloroute sont d'ores et déjà accessibles. Cet itinéraire combine des pistes cyclables, majoritaires, et voies partagées sur routes à faible trafic. Des travaux peuvent être en cours sur le parcours, renseignez-vous auprès des offices de tourisme.



### En canoë ou aviron

Les professionnels de la randonnée nautique offrent des prestations de qualité pour une pratique en toute sécurité, responsable et respectueuse de l'environnement. Au travers d'une location, ils sauront vous guider et vous faire découvrir toute la richesse des milieux naturels du Haut-Rhône.



### A pied ou à cheval ?

Des découvertes sont aussi possibles par les nombreux sentiers de randonnées : Saint Jacques de Compostelle, Saint François d'Assises, des tronçons d'anciennes voies romaines ainsi que le GR9, mais aussi des sentiers thématiques pour des balades familiales. Il est également possible de découvrir le territoire à cheval ou avec des ânes bâtés.

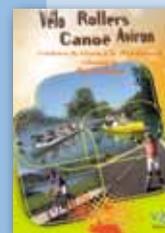
### Un peu de gastronomie et de terroir ?

Le territoire que vous allez parcourir est riche en produits locaux avec les vignobles, des visites de coopératives, de caveaux ou de fermes, les producteurs de fromages, de fruits, la brioche de Saint Genix et le Gâteau de Savoie.



Prolynx Sport

Vous retrouverez de plus amples informations dans le Dépliant « Vélo, Roller, Canoë, Aviron » disponibles auprès des Offices de Tourisme (coordonnées page 34).



# LA BIODIVERSITÉ DU HAUT RHÔNE



Le Rhône prend sa source en Suisse, au glacier de la Furka, à 1753 mètres d'altitude, dans le massif alpin du Saint Gothard. Fleuve le plus puissant du territoire français, son débit moyen est de 1700 m<sup>3</sup>/s à son embouchure et de 400 m<sup>3</sup>/s sur le Haut Rhône.

La Vallée du Haut Rhône est un lieu de passage fréquenté par des centaines d'espèces d'oiseaux. Certains sont uniquement de passage, pour passer l'hiver dans les pays chauds. D'autres oiseaux font des séjours plus longs sur le Haut Rhône pendant l'hiver comme les canards qui utilisent les plans d'eau du Rhône créés par les retenues des barrages. Ces plans d'eau sont colonisés par des roselières qui attirent de nombreuses espèces. Vous pourrez facilement observer le héron cendré, l'aigrette garzette, le martin-pêcheur, ou encore le

harle bièvre, un des symboles du fleuve. Pour les observer, il vaut mieux rester à distance et se munir d'une bonne paire de jumelles.

Les roselières sont importantes tant pour les oiseaux



qu'elles accueillent que pour la protection contre l'érosion et leur rôle d'épuration naturelle de l'eau. Le dérangement de la faune peut conduire certaines espèces à abandonner leurs nichées. Il est donc nécessaire en toutes saisons de rester dans le chenal de navigation, de ne pas s'amarrer ailleurs qu'aux ports et haltes prévus à cet effet.

**Le fleuve et le lac du Bourget sont intégrés au réseau européen Natura 2000, bénéficiant ainsi d'une attention particulière pour la préservation de la biodiversité.**



# LE HAUT RHÔNE

## *un milieu riche en histoire*

Les premières traces d'occupation humaine datent de 14000 ou 12000 ans av JC, époque durant laquelle les Magdaléniens occupèrent plusieurs grottes proches du Rhône. Durant cette période, ils vivaient dans un paysage de steppes froides avec des rennes, bouquetins ....

Les Romains ont également occupé les bords du Rhône où ils ont laissé des traces de leurs constructions, de leurs voies de circulation, notamment le port de Seyssel (Condate).

La première preuve de la navigation sur le Rhône date du début du moyen âge (entre 340 et 770 de notre ère) avec une pirogue, exposée devant le musée Escale Haut Rhône de Brégnier Cordon.

Lieu de frontière entre la France et la Savoie, lieu de commerce, de contrebande, les hommes n'ont cessé d'inventer, pour traverser ou circuler sur

ce Rhône : les bacs à traîlle, la navigation des bateaux à vapeur, plus tard détrônés par le train.

Dans les années 1980, l'Etat



français initie les aménagements hydroélectriques afin de pallier au manque d'énergie. Des travaux titanesques ont été nécessaires pour réaliser les canaux de dérivation, des barrages et usines hydroélectriques.



Compagnie Nationale du Rhône  
L'ÉNERGIE À L'ÉTAT PUR

**La Compagnie Nationale du Rhône a été chargée par l'Etat d'aménager le Rhône entre la frontière suisse et la Méditerranée. Deuxième producteur français d'électricité, la CNR assure un quart de la production hydroélectrique nationale, soit 15 milliards de Kilowatts-heure par an.**

**La remise en navigabilité du fleuve pour la plaisance est une des missions de la Compagnie Nationale du Rhône. Les écluses de Belley et Chautagne, inaugurées en 2010, ont ouvert 57 km de voie navigable entre Seyssel et Brégnier Cordon.**

## Offices de Tourisme et Points Information

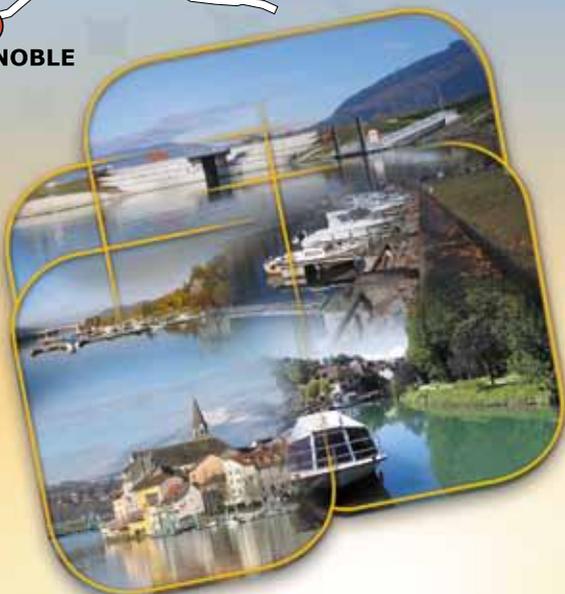
|  |                |                                  |
|--|----------------|----------------------------------|
| ► Office de Tourisme de Lhuis et Izieu<br>Le Village - 01680 Lhuis                                     | 04 74 39 80 92 | www.tourismelhuis.fr             |
| ► Office de Tourisme des Avenières-Veyrins-Thuellin<br>110 av. Gal J. Guillermaz - 38630 Les Avenières | 04 74 33 66 22 | www.otlesavenieres.fr            |
| ► Office de Tourisme Belley Bas Bugey<br>34 Grande Rue - 01300 Belley                                  | 04 79 81 29 06 | www.tourisme-belley-bas-bugey.fr |
| ► Office de Tourisme Val Guiers<br>Rue du Faubourg - 73240 St-Genix-Sur-Guiers                         | 04 76 31 63 16 | www.valguiers.com                |
| ► Office de Tourisme de Culoz<br>45, av. J. Falconnier - 01350 Culoz                                   | 04 79 87 00 30 | www.culoz-tourisme.com           |
| ► Maison de tourisme de Chanaz<br>Chef Lieu - 73310 Chanaz   | 04 79 54 59 59 | www.chanaz.fr                    |
| ► Office de Tourisme de Chautagne<br>Saumont - 73310 Ruffieux  | 04 79 54 54 72 | www.chautagne.com                |
| ► Office de Tourisme du Pays de Seyssel<br>2 chemin de la Fontaine - Maison de Pays - 74910 Seyssel    | 04 50 59 26 56 | www.ot-pays-de-seyssel.fr        |

## Services à la navigation

|   |                |
|---|----------------|
| ► Chanaz marine<br>Base de loisirs - 73310 Chanaz                     | 04 79 54 52 11 |
| ► Atomic Moteur Sport - AMS<br>Quai Charles de Gaulle - 01420 Seyssel | 04 50 48 50 08 |

- **AFFLUENT** : Cours d'eau qui se jette dans un autre.
- **ALLUVIAL** : lié à un fleuve ou à une rivière
- **AMARRAGE (AMARRER)** : Attacher une embarcation à l'aide d'amarres (cordes, chaînes...)
- **AMONT** : en haut, vers la source, par rapport à une position donnée
- **APPONTEMENT OU PONTON** : Ouvrage fixe ou flottant permettant aux bateaux d'accoster.
- **AVAL** : en bas, vers l'embouchure par rapport à une position donnée
- **AVIS A LA BATELLERIE** : Avis de service à l'attention des usagers de la voie d'eau, annonçant les consignes de navigation à respecter, notamment dans certains cas : crues, étiages, chômage, horaires...
- **BATILLAGE** : Remous créés par le sillage du bateau.
- **BARRAGE** : Ouvrage artificiel en travers d'un cours d'eau servant à le réguler.
- **BIEF** : Partie d'un cours d'eau comprise entre deux écluses ou deux barrages.
- **CHENAL** : Partie navigable de la rivière où les bateaux doivent circuler.
- **CONFLUENCE** : Lieu de rencontre de deux cours d'eau.
- **CRUE** : Période de fort débit.
- **ECLUSE** : Ouvrage muni de portes ou de vannes construit sur une rivière permettant aux bateaux de passer d'un bief à un autre.
- **ETIAGE** : Période de faible débit.
- **HALTE FLUVIALE** : aménagement réalisé (ponton) pour que les plaisanciers puissent accoster, s'arrêter, s'amarrer pour un arrêt de courte durée. Les services sont limités.
- **HAUT FOND** : Zone de faible mouillage.
- **LONE OU LOSNE** : Zone naturelle sur le bras secondaire du Rhône présentant très souvent des intérêts écologiques.
- **MOUILLAGE** : Profondeur du chenal.
- **PORT** : aménagement réalisé (ponton) pour que les bateaux puissent accoster, s'arrêter, s'amarrer et y rester sur une courte ou longue durée. Places généralement louées à l'année, certaines réservées pour les bateaux ayant besoin de faire seulement une halte. Comprend des services : toilettes, poubelles, eau, électricité, une capitainerie... Le stationnement fait l'objet d'une redevance à payer.
- **PK, point kilométrique** : Les voies navigables sont jalonnées de bornes kilométriques permettant de se repérer. La numérotation commence à la confluence du Rhône et de la Saône.
- **RETENUE** : Eau en rétention en amont d'un barrage.
- **RIVE DROITE / GAUCHE** : se définit en regardant la direction de l'eau qui coule
- **TIRANT D'AIR** : Distance entre la ligne de flottaison et le plus haut point du bateau.
- **TIRANT D'EAU** : Distance entre la ligne de flottaison et le dessous de la quille.

# PLAN DE SITUATION



Document et informations non contractuels

COORDINATION  
ET CRÉATION



CARTOGRAPHIE



AVEC LE CONCOURS  
FINANCIER DE :



Réalisé en partenariat et collaboration avec les Offices de tourisme cités dans le document et les collectivités locales suivantes :

